

Règles et politiques de soumission pour AMV et d'autres vidéos d'amateurs pour Otakuthon 2007

Règles de soumission

Les auteurs devront soumettre leurs vidéos de la façon suivante :

- En faisant parvenir par courriel, l'adresse du site Web ou un lien bittorrent qui contient la vidéo
- En nous envoyant le lien du site **AnimeMusicVideo.org** s'il s'agit d'un AMV téléchargeable à partir de ce site.
- En utilisant un service gratuit de téléchargement en amont, par exemple **MegaUplaod.com**
- Veuillez prendre note que nous n'accepterons pas les adresse IRC et surtout, **VEUILLEZ NE PAS** attacher votre vidéo au courriel que vous allez nous faire parvenir.

Votre soumission devra être envoyé au directeur du concours d'AMV, à l'adresse suivante : **amvcontest@otakuthon.com**

La date limite pour les soumission est le **dimanche 30 juin 2007**.

Aucune soumission ne sera acceptée après la date mentionnée ci-dessus.

Veillez inclure les renseignements suivant avec votre soumission vidéo :

- Votre nom et prénom
- Votre adresse courriel ou tout autre renseignement pour pouvoir vous rejoindre
- Le titre de votre vidéo
- Une brève description (maximum de 50 mots)
- D'où proviennent les séquences utilisées dans la vidéo (série, film, etc.)
- D'où provient la pièce musicale utilisée pour la vidéo

Si votre soumission est pour le concours d'AMV, n'oubliez pas de mentionner la catégorie dans laquelle vous voulez être jugé.

Pour les doublages amateurs, mentionnez les noms des personnes qui ont prêté leur voix aux personnages de la vidéo ainsi que les autres informations pertinentes quant à la production.

Politique de Soumission

Otakuthon est à la recherche de :

- **AMV pour diffusion concours.**

Les AMV soumis pour la diffusion concours doivent absolument être des productions **ORIGINALES**. À la soumission d'AMV pour diffusion concours, n'oubliez surtout pas de mentionner la catégorie pour laquelle vous voulez être jugé.

Les catégories sont les suivantes :

- Humour/Parodie
- Action
- Drame
- Effets spéciaux
- Originalité
- Catégorie spéciale pour le pire AMV

La majorité des séquences utilisées pour la vidéo doivent provenir d'animations japonaises. Des séquences de films contenant des acteurs ou provenant d'autres animations sont acceptables mais elles ne doivent pas représenter la majorité des séquences de la vidéo. Une pièce musicale doit être utilisée pour la vidéo. Elle peut être de n'importe quel genre ou en n'importe quelle langue. Aucun sous-titre ne devrait faire parti de la vidéo, à moins qu'il ne soit un élément important à la vidéo elle-même (histoire ou paroles de karaoké). Les AMV doivent avoir une durée minimale d'une minute.

Des prix seront remis aux gagnants de chaque catégorie. De plus, un prix spécial toutes catégories confondues sera remis à une personne. Par ailleurs, il est à noter que des prix seront également remis aux deux finalistes de chaque catégorie.

- **AMV pour diffusion hors-compétition.**

Les AMV soumis pour diffusion hors-compétition seront présentés selon des plages horaires prédéterminées pendant le festival. Notez bien que les AMV soumis pour cette diffusion n'ont pas besoin d'être des productions originales.

La majorité des séquences utilisées pour la vidéo doivent provenir d'animations japonaises. Des séquences de films contenant des acteurs ou provenant d'autres animations sont acceptables mais elles ne doivent pas représenter la majorité des séquences de la vidéo. Une pièce musicale doit être utilisée pour la vidéo. Elle peut être de n'importe quel genre ou en n'importe quelle langue. Aucun sous-titre ne devrait faire parti de la vidéo, à moins qu'il ne soit un élément important à la vidéo elle-même (histoire ou paroles de karaoké). Les AMV doivent avoir une durée minimale d'une minute.

- **Parodies**

Le thème principal d'une parodie peut soit provenir d'une animation japonaise, d'un jeu vidéo ou de n'importe quelle autre source qui est liée à la culture « otakienne ».

- **Doublages d'amateurs**

Les doublages d'amateurs d'animation japonaise d'une série TV ou d'un OAV seront acceptés. La traduction devra être soit en anglais ou en français. Nous n'accepterons qu'un maximum de quatre épisodes par série.

- **Autres productions**

Si votre vidéo ne correspond pas tout à fait aux critères mentionnés ci-dessus, veuillez contacter le **coordinateur de la programmation** (programming@otakuthon.com) par courriel avant de la soumettre. N'oubliez pas d'inclure une description complète de votre vidéo. Ainsi, le coordinateur de la programmation sera en mesure de juger de son acceptation.

Restrictions quant au contenu

Les vidéos qui incluent un contenu à caractère sexuel ne seront **PAS** acceptées. Les vidéos qui contiennent des séquences de violence extrême, de l'érotisme, du ecchi et de la nudité ne seront diffusé que durant des plages horaires tardives (après 21 h 00).

Le langage vulgaire, incluant les paroles de chanson, doivent être acceptable en considérant ce qui pourrait être diffusé à la radio, à la télévision de soirée ou dans un film qui serait côté PG-13.

Toutes les vidéos seront regardés par le personnel d'Otakuthon. Nous réservons le droit d'accepter ou de rejeter n'importe quelle vidéo en considérant les critères expliqués dans cette politique ou pour tout autre raison valable.

Format

Tous les vidéos seront visionnées sur un ordinateur PC avec le « Combined Community Codec Pack » (CCCP) installé. Donc, vous devez vous assurer que nous serons capable de faire jouer votre vidéo. Veuillez ne pas soumettre votre vidéo en format « RealPlayer » ou « Quicktime ».

Visionnements

Les AMV (pour diffusion hors-compétition) et les parodies seront diffusés à différents moments durant le festival dans les salles prévues à cet effet. Les doublages d'amateurs seront diffusés dans la salle de projection anglaise ou française selon des plages horaires prédéterminées.

Note

En soumettant votre vidéo (**AMV, parodies, doublages d'amateurs ou tout autre production**), vous permettez à Otakuthon d'utiliser ces vidéos à des buts promotionnels durant et après le festival.

Otakuthon ne garantit pas la diffusion de toutes les vidéos reçues. À tout moment, le festival se réserve le droit de ne pas diffuser une vidéo et ce, pour n'importe quels raisons valables.